

Projet d'intervention de la présidente
Marie Hélène CAZAUBON
(Seul le discours prononcé fait foi)

Madame la Préfète,
Madame la Présidente,
Madame La Directrice,
Cher Marc, Collègue président de la Chambre des Métiers,
Mesdames, Messieurs,

Avant de rentrer dans le vif du sujet, c'est le cas de le dire tant le dossier de l'Influenza Aviaire est impactant pour notre agriculture, et nous occupe quotidiennement élus et services de la Chambre depuis 3 mois, permettez-moi d'aborder d'autres aspects de l'actualité agricole.

Dans un premier temps, nous devrions être aujourd'hui même au lendemain de la fermeture du salon 2021. Mais malheureusement en raison du contexte covid-19, cette grande fête et vitrine, promotion et rassemblement de l'agriculture française, cette irremplaçable rencontre entre citoyens et consommateurs et le monde agricole n'a pas pu se tenir dans son format habituel.

**Pas de salon en
2021**

- Agri dans les médias
- Agribashing
- Nous paysans

Toutefois il faut se féliciter des très nombreux reportages, tous très positifs – nous sommes passés de l'agribashing à l'agriloving - tant sur les radios que les chaînes de télévision qui ont été diffusés ces 10 derniers jours pour montrer tout ce que l'agriculture apporte de bien à notre société.

S'il ne fallait en retenir qu'un seul, je mettrai en avant le remarquable - et je pèse mes mots – reportage diffusé sur France Télévisions « **Nous Paysans** », sans oublier les débats et témoignages qui ont suivi. Quelle soirée, personnellement je me suis couchée à 1 H du matin. Pour celles et ceux qui ne l'aurait pas vu, je ne peux que vous encourager à le regarder en

replay tant l'épopée et la grande aventure de la paysannerie, des familles, villages et territoires, de la modernisation – quelles images de l'arrivée des tracteurs dans les cours de ferme ! -, la sociologie, le rôle et place des femmes ... sont si bien décrits, j'allais dire si bien décryptés et retracés que nous n'avons pas rougir de notre si beau métier celui de fournir de tout temps à jamais des biens alimentaires et de nourrir les hommes et femmes de notre planète.

En raison de la crise sanitaire, 2020 aura donc été une année inédite. A tous les niveaux il aura fallu faire preuve de réactivité, trouver de nouveaux modes de communication, repenser toute notre organisation et productions pour satisfaire et approvisionner les consommateurs et apporter les services attendus par nos agriculteurs. Comme je le relève dans le bilan d'activités que vous avez dans vos dossiers et qui n'illustre qu'une partie seulement de notre travail, les services de la chambre d'agriculture ont été à vos côtés dans la diversité de vos attentes et de vos métiers.

Pour certains vous allez découvrir certaines facettes de nos actions, pour d'autres nous n'en ferons jamais assez, en tout cas je suis fière du travail réalisé par nos collaborateurs, et notamment des 900 dossiers PAC et/ou PPF – quasi le quart des agriculteurs du département rencontrés- en moins de deux mois, comme de la très bonne dynamique de l'installation aidée pour la 3^{ème} année consécutive ainsi que l'ont relevé tous les membres présents au COTI.

En 2021 nous continuerons à être présents à vos côtés, à apporter des réponses à vos questionnements, à vous accompagner dans la diversité et pluralité de vos projets et modes de production, et malheureusement s'il en fallait une nouvelle preuve, l'extrême mobilisation de nos équipes depuis la mi-décembre illustre notre engagement et vous pourrez le mesurer très concrètement lors du débat qui va suivre.

Lors de notre session de septembre dernier nous avons détaillé l'ambition et les mesures du plan de relance avec les 1,2 Milliards d'euros, d'argent supplémentaire obtenu de haute lutte, pour l'agriculture et la forêt notamment pour reconquérir

2020 Année inédite

- Réactivité
- Activité soutenue
- ¼ agris
- dynamique

2021 Notre engagement

Plan de Relance

notre souveraineté alimentaire, et pour le volet forestier adapter les peuplements au changement climatique. L'état à tous les échelons craignait que nous ne soyons pas en capacité de consommer les lignes. A ce jour, et alors même que toutes les mesures ne sont pas ouvertes, tant pour l'agriculture que la forêt, le plan de relance est déjà victime de son succès. En deux mois près de 60% de l'enveloppe totale est engagée, certaines mesures sont même fermées, des files d'attente se sont créées. Il faudra très probablement trouver de nouveaux crédits ou bénéficier de redéploiements pour pouvoir accompagner tous les porteurs de projets.

L'eau

Parmi les sujets qui nous préoccupent il y a celui de l'eau. Nous avons eu l'occasion de le dire à Mr le Premier ministre quand il est venu dans les Landes dans un contexte très particulier d'excès d'eau et d'inondations à répétition. Pour les agriculteurs, il est toujours aussi difficile de voir passer autant d'eau totalement inutile pour le milieu à cette saison tant les nappes phréatiques que les réserves sont pleines, sans pouvoir la retenir pour l'utiliser à bon escient en période estivale et sèche. Nos polyculteurs éleveurs du Sud Adour en ont besoin, c'est un enjeu vital pour eux et pour nos territoires.

Espérons que les résultats de la consultation sur le décret relatif à la gestion quantitative de la ressource en eau permettra de lever tous les obstacles ou les recours juridiques utilisés fallacieusement par les associations environnementalistes pour bloquer tous les projets. Il en va de la survie de notre agriculture qui comme le disait tant Mr Didier Guillaume que mon prédécesseur « l'agriculture de demain sera irriguée ou ne sera pas ». Créer de la ressource, stocker de l'eau en hiver quand elle est abondante ne sont pas des gros mots mais des mesures de bon sens voire de survie pour la Chalosse.

Cependant on n'en prend pas le chemin comme l'illustre malheureusement le très récent jugement du tribunal administratif de Pau sur l'AUP d'Irrigadour aux conséquences désastreuses pour nos 3200 préleveurs du bassin de l'Adour tout comme pour notre économie agricole et la transformation. Vous avez dans vos dossiers le courrier qu'Irrigadour a envoyé

la semaine dernière et Jean Luc Capes y reviendra dans les questions diverses. En 2011 après de multiples actions syndicales et grâce au protocole d'accord signé entre le préfet de bassin et les 2 chambres régionales nous avons mis un terme à ce que nous avons appelé à l'époque la bataille de l'eau. J'espère Mme la préfète - car c'est votre dossier et responsabilité en tant que préfète coordinatrice du bassin de l'Adour - que nous ne revivons pas ces épisodes et que nous pourrons continuer à irriguer comme nous l'avons toujours fait, en responsabilité et en bon père de famille. Les agriculteurs apprécieraient même que vous fassiez appel de cette décision.

Calamités

Inondations et sécheresse avec une intensité et récurrence accrues nous conduisent à instruire des dossiers calamités fort mobilisateurs en temps avec au final peu d'élus en raison des critères d'éligibilité pénalisants ou inadaptés, même si avec le développement de la couverture assurantielle aléas de plus en plus d'agriculteurs sont couverts. Le dossier 2019-2020, kiwis et inondations, sera bouclé ce soir et seulement une cinquantaine d'agriculteurs ont déposé un dossier. Vu le travail fourni notamment par Mr Barbara et les services de la DDTM c'est bien dommage.

Soutien financier du CD40

Enfin je tiens à remercier le Président Fortinon et les services du conseil départemental pour leur écoute et actions en faveur de l'agriculture. Ils viennent une nouvelle fois de répondre présents pour accompagner les éleveurs landais victimes d'intempéries à répétition tout au long de l'année 2020. Après avoir déjà soutenu financièrement les ganadéris avec l'état et le conseil régional, vous trouverez dans votre dossier la proposition qui sera soumise au vote et inscrite au budget primitif 2021 du conseil départemental. Nos services se mettront très rapidement en relation afin de commencer à instruire les demandes.

Vente directe et circuits courts

La crise sanitaire que nous traversons a eu le mérite de remettre au centre du jeu l'alimentation et les agriculteurs, notamment via les circuits courts et la vente directe. Nous nous en sommes fait l'écho lors des 1ers bilans sur la covid-19. Alors que les négociations commerciales avec la grande distribution viennent

juste de se conclure, j'aimerais attirer votre attention sur les insuffisances pour les producteurs de loi égalim. Son objectif premier à partir d'indicateurs était de bien prendre en compte les coûts de production, de rémunérer à au juste prix notre travail et ainsi assurer un revenu décent aux agriculteurs. Ces derniers jours le syndicalisme majoritaire FDSEA-JA, et dans l'ensemble du département, vient de dénoncer cette scandaleuse situation et a mené de nombreuses actions que nous soutenons. Le ministre de l'agriculture lui-même le reconnaît en indiquant « ces négociations sont un jeu de dupe. Il faut sortir de ce système mortifère du prix bas. Sinon, demain la France importera massivement des produits alimentaires bas de gamme ».

Pour en sortir nous plaïdons pour une forme de subsidiarité des directeurs de supermarché afin qu'ils puissent avoir plus de marge de choix des produits qu'ils veulent mettre en rayon. Car si un producteur local doit passer par des plateformes de référencements des grandes surfaces pour avoir une chance d'être vendu, c'est peine perdue. L'enjeu, et cela a marché le printemps dernier pendant le 1^{er} confinement, est donc de travailler avec les directeurs de magasins pour qu'ils passent des accords avec les producteurs autour de chez eux. C'est un travail difficile et de longue haleine comme le sera également celui autour de la restauration hors domicile. Nous demandons que l'affichage soit renforcé sur la provenance et l'origine des produits. Aujourd'hui quand vous achetez un poulet dans votre supermarché, vous allez tout de suite voir sa provenance et son origine sur l'étiquette, des Landes de préférence, mais quand vous mangez un poulet en restauration hors domicile – qui dans 70% des cas n'est pas français, vous n'avez aucun moyen de le savoir !

En complément du travail réalisé avec la plateforme Agrilocal, notre dernier axe de travail réside dans le développement et l'accompagnement des initiatives, plutôt collectives, autour de la proximité. C'est ce que nous faisons sur Benquet avec une pré-étude pour un futur magasin de producteurs ou avec les jardins de Nonères pour ouvrir notre 2^{ème} drive fermier.

C'est ce que nous avons fait aussi en travaillant autour de la reprise de l'abattoir d'Hagetmau pour préserver nos dernières capacités d'abattage dans le département, maintenir des débouchés de proximité pour nos filières, pour plus de vie dans nos territoires. Nous espérons que les repreneurs puissent rapidement adjoindre un atelier de steaks hachés pour approvisionner toutes les cantines du département.

J e v o u s r e m e r c i e d e v o t r e a t t e n t i o n .